



Autorisation de travail

Par **Mirna227**, le **02/01/2026** à **16:01**

Bonjour,

L'entreprise m'a dit qu'elle avait déposé une demande d'autorisation de travail et que celle-ci est en cours d'instruction, mais elle ne m'a jamais envoyé l'attestation de dépôt. J'ai contacté l'ANEF par téléphone et j'ai fourni mon numéro étranger ainsi que mon nom et prénom, mais ils n'ont trouvé aucune demande à mon nom.

Est-ce que l'entreprise me ment ou est-ce que cela peut être un problème administratif ?

Merci pour vos réponses.

Par **Marck.ESP**, le **03/01/2026** à **09:41**

Bienvenue en 2026 et bonjour

Je vois que lorsqu'une entreprise dépose une demande pour un salarié, elle reçoit instantanément par mail un document intitulé "Confirmation de dépôt".

Ce document doit contenir un numéro de demande. Il est donc très simple pour l'employeur de vous l'envoyer en PDF ou de vous donner le numéro, mais si l'ANEF ne trouve rien avec votre numéro étranger (numéro AGDREF à 10 chiffres présent sur votre titre de séjour ou visa), c'est certainement qu'aucune demande n'a été liée à votre dossier personnel dans leur base de données.